

Mandat de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) et activités de la représentation régionale pour l'Afrique.

Karim Tounkara
Représentant Régional pour l'Afrique
Abidjan 26 Mars 2026



World
Organisation
for Animal
Health

Organisation
mondiale
de la santé
animale

Organización
Mundial
de Sanidad
Animal

1. Mission et mandats de l'OMSA

Mission: Améliorer la santé animale à l'échelle mondiale, garantissant ainsi un avenir meilleur pour tous.

Mandats (1) :

- Assurer la transparence de la situation mondiale des maladies animales
- Collecter, analyser et diffuser les informations scientifiques vétérinaires
- Encourager la solidarité internationale dans la lutte contre les maladies animales

1. Mission et mandats (2)

Mandats (2):

- Protéger le commerce mondial en publiant des normes sanitaires pour le commerce international des animaux et des produits animaux.
- Améliorer le cadre juridique et les ressources des services vétérinaires nationaux et régionaux.
- Mieux garantir les aliments d'origine animale et promouvoir le bien-être animal grâce à une approche scientifique.

2. Objectifs et Mandats de la RRA

- **Objectifs:** Fournir aux Membres de l'OMSA des services adaptés au plan régional, afin qu'ils puissent renforcer la surveillance et le contrôle des maladies animales dans la région.
- Mandats de la RR:
 - Contribuer à l'amélioration de la qualité des informations concernant les maladies animales et l'harmonisation des méthodes de lutte employées contre ces maladies en étroite collaboration avec les services de santé animale, nationaux et internationaux établis dans la région
 - Promouvoir des actions de formation des chefs de services vétérinaires ou des autres responsables de la santé animale, notamment en recherchant le financement, puis en organisant les cours ou séminaires jugés nécessaires par les pays de la région
 - Entreprendre ou suivre le développement de toute autre action qui serait jugée de l'intérêt des membres de la région par l'Assemblée Mondiale de l'OMSA.

REPRESENTATION REGIONALE AFRIQUE



3. Rôles de la RRA (1)

4 ordres

- **Stratégique** : Identifier et comprendre les **priorités et les spécificités régionales** afin de permettre la planification et la réalisation des activités, et d'assurer la liaison avec le siège.
- **Institutionnel** : Renforcer et développer les relations avec les **membres dans les régions** (individuellement et avec les instances régionales institutionnelles de l'OMSA).

3. Rôles de la RRA (2)

- **Opérationnel** : Assurer la mise en œuvre technique des politiques, activités et stratégies de l'OMSA, ainsi que la coordination institutionnelle avec les instances régionales et le siège de l'OMSA, tout en respectant la vision de l'OMSA.
- **Le Plaidoyer** : Promouvoir les activités de l'OMSA au niveau régional.

Assurer la direction stratégique en Afrique

- Mise en œuvre des plans stratégiques de l'OMSA
- Assurer le Secrétariat Régional GF-TAD
- Suivi du Groupe Régional de Référence (Regional Core Group)
- Appui technique aux membres OMSA de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
- Suivi des projets: PRAPS-2, P3V, OHRT, HeSP

Assurer le leadership et la coordination des activités de la RRA et des SRRs

- Production et envoi des différents rapports au siège: feuille de route PS, rapports annuels etc
- Adoption des positions communes: activités statutaires: AG, CR, Planning annuel

Réunions régulières par Zoom

Maintenir le contact avec le siège

- Appui à la préparation des activités aux niveaux global et régional
- Gestion du personnel de la RRA et des projets.
- Gestion financière de la RRA

Assurer la visibilité de l'OMSA

- Représenter la Directrice Générale sur le continent
- Maintenir de bonnes relations avec nos partenaires: FAO, OMS, CILSS, CRSA, OOAS, AU-IBAR, AU-PANVAC, AU-PATTEC, CER
- Participation effective à la Quadripartite Régionale « Une seule Santé »
- Maintenir de bonnes relations diplomatiques avec le pays hôte

4. Projets (1)

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel – Phase 2 (PRAPS-2)

Objectif : Fournir un appui technique et scientifique aux membres OMSA pour les activités prioritaires suivantes : appui à la mise en œuvre de campagnes de prophylaxie contre la PPCB et la PPR ; appui au renforcement des systèmes de surveillance épidémiologique ; appui au renforcement du système de contrôle des médicaments vétérinaires ; et appui à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des plans nationaux de formation des SV.

Bénéficiaires : 6 pays du Sahel : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad

Durée : 6 ans (2021-2027)

Financement : Banque Mondiale

4. Projets (2)

Approche « Une seule santé » pour la rage et les maladies animales transfrontalières. :

Objectif : Renforcer les capacités des services vétérinaires en matière de lutte contre la rage et les maladies animales transfrontalières, y compris les zoonoses.

Bénéficiaires : Cameroun et Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)

Durée : 5 ans (2022-2026)

Financement : Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)

Budget : 10 millions d'euros.

4. Projets (3)

Professionnalisation des Para-professionnels Vétérinaires

- ✓ **Objectifs :** Améliorer le cadre juridique et réglementaire favorable aux professionnels vétérinaires, notamment aux praticiens vétérinaires (PV) ; renforcer les compétences des PV par la formation initiale et continue ; et développer un cadre socio-économique durable pour les PV. Projet pilote mené au Togo et au Sénégal.
- ✓ **Partenaires du projet :** Instituts de formation des PV, Service vétérinaire (SV), École vétérinaire de Dakar, Ministère de l'Enseignement Supérieur, etc.
- ✓ **Durée :** Jusqu'en Juin 2026.
- ✓ **Financement :** Agence Française de Développement (AFD)

4. Projets (4)

Programme de sécurité sanitaire (HeSP) en Afrique de l'Ouest et centrale :

Objectif : Garantir la sécurité sanitaire et la résilience en Afrique de l'Ouest et centrale en renforçant la collaboration régionale et les capacités des systèmes de santé afin de prévenir, détecter et répondre aux urgences sanitaires dans ces régions.

Bénéficiaires : Cap-Vert, Libéria, Guinée et extension à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale.

Durée : 5 ans (2024-2028).

Financement : Banque Mondiale

Acknowledgments

Staff of RRA

Thank you
